

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la Gestion et de la Planification Immobilière **Direction de la gestion des projets immobiliers**

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : *IMM-15606*

Descriptif : *Reconstruction de la caserne 26 située au 2151 Avenue du Mont-Royal E*

Date d'ouverture : *3 août 2021*

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du *18 juin 2021 sur le site du SÉAO*

Visite supervisée des lieux : Oui, **facultative** ou Oui, obligatoire :

La visite des lieux est facultative. Toutefois, si désiré, les soumissionnaires pourront effectuer une visite supervisée des lieux en prenant rendez-vous à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca,

La date limite pour prendre rendez-vous est le *25 juin 2021 à 13h30*, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca.

Les visites facultatives auront lieu les 23, 25, 28 et 29 juin, selon l'horaire suivant *9h30 – 10h30 – 11h30 – 13h30 – 14h30*.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le *18 juin 2021*

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Journal de Montréal X Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non x